
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 5 décembre 2012

Résolution: CE12 1997

Vu la résolution CA12 170357 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce en date du 10 octobre 2012;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de modifier les annexes H, I, J et K du Document complémentaire, pour le collège Notre-Dame, et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de modifier les annexes H, I, J et K du Document complémentaire, pour le collège Notre-Dame, et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1123779005
/cb

Laurent BLANCHARD

Président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 11 décembre 2012